

Entreprise

Déclaration relative à la communauté de vie

En vertu de l'art. 45 al. 3 du Règlement de Prévoyance, vous avez la possibilité ci-après de désigner votre partenaire comme bénéficiaire. Pour modifier l'ordre des bénéficiaires, veuillez compléter le formulaire « Modification de la clause bénéficiaire ».

Vos données personnelles

Nom	Prénom
Rue, n°	
NPA, lieu, pays	
Date de naissance	N° d'AS 756.
Etat civil	

Données personnelles de votre partenaire

Nom	Prénom
Rue, n°	
NPA, lieu, pays	
Date de naissance	N° d'AS 756.
Etat civil	

Données relatives à la communauté de vie

Le ménage commun existe depuis le _____

La communauté de vie existe depuis le _____

Avez-vous des enfants communs? oui non

Avis important / confirmation

J'ai pris bonne note que ce sont les dispositions réglementaires et légales en vigueur au moment de mon décès qui s'appliquent et non les circonstances de vie actuelles. Mon/ma partenaire aura droit aux prestations si, au moment de mon décès, une communauté de vie donnant droit aux prestations existe conformément au Règlement de Prévoyance.

La présente déclaration prend effet à la date de sa confirmation par Valitas et reste valable jusqu'à sa révocation ou jusqu'à la date de ma sortie de la caisse de pension.

Le présent document est une traduction. En cas de contestation, seule la version originale allemande fait foi.

Date	Signature de la personne assurée
------	----------------------------------